

Préservation et mise en valeur du marais de la Palle

La Commune de Marsat préserve le bois humide situé au lieu-dit La Palle, espace géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Auvergne. Cette surface d'environ 10 hectares est également une zone importante de sources d'eau issues de la coulée volcanique de la Nugère. Elles mènent à l'alimentation des fontaines communales par l'intermédiaire d'un captage aujourd'hui peu accessible et préservé.



La commune souhaite faire découvrir aux promeneurs ce lieu encore méconnu par l'intermédiaire d'un cheminement piéton en bordure du site, tout en réalisant des actions de préservation en lien avec la convention avec le CEN d'Auvergne. Ce projet est co-porté par la Société des Amis de Marsat, très active dans ce projet.

Une demande d'aide financière a été sollicitée auprès de la Fondation du patrimoine pour préserver ce site remarquable sur le plan environnemental : aménagement esthétique en bois (passerelle) et en pierre de Volvic (pas japonais, passage sur dalles...), cheminement rejoignant le réseau des sentiers communaux et création de panneaux explicatifs (eau, flore, faune, historique) par le CEN d'Auvergne.

Un volet d'animations à destination de l'Ecole primaire est également prévu dans le projet.

Le montant estimatif global de ce projet réalisé par le CEN s'élève à 52 606.80€ HT et la subvention pourrait représenter 80 % du montant HT du projet.

Apaisement de la circulation

Dans le cadre de la continuité des aménagements mis en place dans le Plan d'Apaisement de la Circulation établi avec le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) et les marsadaires, les travaux de la route de Clermont sont désormais achevés avec la mise en oeuvre d'un plateau surélevé au croisement de la rue du Soleil levant.

En 2024, les aménagements concernent le centre-bourg : Rue des Cascades et Grand'rue.



Il s'agit de divers aménagements (création de bordures et îlots, renforcement du marquage au sol, signalisation horizontale et verticale) qui permettent de réduire la vitesse pour garantir la sécurité des usagers en canalisant les véhicules.

Des tests sur chaussée ont été effectués afin d'adapter le projet et une réunion publique est organisée notamment pour présenter le projet et recevoir les suggestions des marsadaires (voir information sur la réunion publique en page suivante).

Budget communal 2024

Lors du Conseil municipal du 08 avril 2024, l'affectation des résultats du budget 2023, les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 et le Budget Primitif 2024 ont été votés. La municipalité n'a pas appliqué d'augmentation de ces taux.

Une note synthétique de présentation du Budget Primitif 2024 est disponible sur le site internet de la commune, dans la rubrique « Finances ».





Formation Porte-drapeaux

La municipalité organise une formation porte-drapeaux le mercredi 29 mai de 14h30 à 16h30, salle des citoyens Paul Eluard.

Cette formation, gratuite, s'adresse à toute personne désireuse de porter le drapeau français lors des cérémonies commémoratives à Marsat.

L'âge minimum requis est fixé à 12 ans.

L'objectif est de faire découvrir l'histoire du drapeau français, tout en évoquant les aspects symboliques de l'emblème national. Il s'agit également d'expliquer le protocole suivi par les porte-drapeaux lors des cérémonies officielles.

L'association "Les Boucles de la Mémoire" évoquera l'éthique, la déontologie et le rôle du porte-drapeau. Un exercice de manipulation du drapeau et des baudriers sera mis en pratique.

Afin d'organiser au mieux ce temps d'échanges, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer si vous souhaitez y participer à l'adresse suivante :

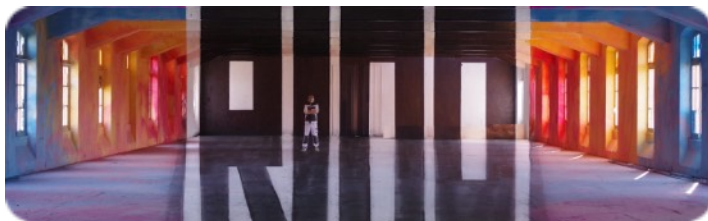
Secrétariat de Mairie : contact@marsat.fr / 04.73.64.59.00

Une fresque d'Art à Marsat

Dans la continuité de l'aménagement de l'espace Coeur de Marsat, la municipalité étudie depuis plusieurs mois un projet de fresque sur la longueur du mur d'enceinte du City Stade et du parking.

Ce projet est conduit avec l'artiste-graffeur Rino, connu notamment pour son œuvre «La Sainte Manu» sur les murs intérieurs de l'ancienne Manufacture des tabacs de Riom et son anamorphose sur la cheminée des anciens Thermes Henry à Châtel-Guyon.

Ce projet, ouvrant les portes de l'Art et de la Culture dans la commune, permettra d'embellir l'espace et de réhabiliter le mur aujourd'hui d'aspect dégradé. Le visuel de la fresque sera dévoilé par étapes de découverte aux marsadaires lors du Festival « Ça bouge à Marsat » qui aura lieu en août 2024.



Élections européennes

Le dimanche 9 juin auront lieu les élections européennes.



Du fait des travaux de la salle Jacques Prévert, le bureau de vote de la commune de Marsat est transféré dans la salle des citoyens Paul Éluard en Mairie.

REUNION PUBLIQUE « Un point sur les projets en cours à Marsat »

MERCREDI 12 JUIN à 20h00

SALLE DES CITOYENS PAUL ÉLUARD

Projet école, circulation, mise en valeur du ruisseau de la Palle, Fresque - Verre de convivialité.

Concert de piano avec les élèves de Tamara Tourmanidze

Dimanche 26 mai : de 11 heures à 18 heures
Sous les arcades du Cloître

Les rendez vous de l'été

Vendredi 7 juin dès 18h00 : Collectif NOS , Vendredi
14 juin dès 18h00 : Oum Tcha

Coeur de Marsat - Parc de la Mairie

Les Marsiales Fête Renaissance

16 et 17 juin 2024



Après 32 années passées à la mairie de Marsat, en charge de l'école et de la canine scolaire, Gisèle a pris sa retraite à compter du 30 avril. Au nom de l'ensemble des

habitants de Marsat et des agents de la commune nous la remercions pour son investissement, sa confiance et tout ce qu'elle a apporté aux enfants et à leurs parents tout au long de ces années. Bonne retraite !



Mairie de Marsat
10 rue du Coudet 63200 Marsat
04.73.64.59.00 contact@marsat.fr
www.marsat.fr



QUESTIONNAIRE

Vers un aménagement du

CŒUR DE marsat

Le projet du Cœur de Marsat a débuté en avril 2021 avec l'aménagement et la sécurisation de l'accès à l'école, l'extension du bâtiment de la Mairie et l'aménagement du cœur de Marsat (création du parking, création du city-stade, aménagement du parc...). Dans ce contexte, un questionnaire avait été déployé auprès des marsadaires pour faire remonter leurs remarques et suggestions.

C'est dans le cadre de la continuité de l'aménagement du Cœur de Marsat et de ses espaces que la municipalité appelle à la démocratie participative pour solliciter à nouveau les marsadaires. Vous êtes libre de répondre à toutes les questions ou seulement à celles que vous jugez les plus pertinentes.

POUR RÉPONDRE :

- ✓ QUESTIONNAIRE À DÉTACHER ET À REMETTRE À LA MAIRIE **AVANT LE 02 JUIN 2024**
- ✓ OU REMPLIR LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE SUR LE LIEN SUIVANT

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeMe2MiLFaqkoH9tJKdoFy1vWlibyXaEwJgCu83MsF-G-13_g/viewform

VOUS...

1. A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- Moins de 18 ans
- De 18 à 24 ans
- De 25 à 34 ans
- De 35 à 44 ans
- De 45 à 54 ans
- De 55 à 64 ans
- 65 ans et +

2. Depuis combien de temps habitez-vous à Marsat ?

- Moins de 2 ans
- Depuis 2 à 4 ans
- Depuis 5 à 9 ans
- Depuis 10 à 19 ans
- Depuis 20 à 29 ans
- Depuis 30 ans ou plus

3. Comment avez-vous l'habitude de vous déplacer sur le territoire de Marsat ? Plusieurs réponses possibles

- A vélo
- En voiture
- A pied
- En transports en commun (RLV Mobilités)
- En 2 roues motorisées
- Autre :

LE BIEN-ÊTRE DES MARSADAIRES



4. Depuis que vous habitez ici, diriez-vous que votre commune...

- S'est améliorée
- S'est dégradée
- N'a pas changé
- Ne sait pas



5. Diriez-vous que ces mots correspondent à la commune dans laquelle vous vivez ?

3 réponses possibles

- Animée
- Solidaire
- Propre
- Calme
- Accessible, bien desservie
- Riche en espace verts
- Autre :

DES BESOINS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

6. Etes-vous satisfait du nombre et de la qualité des infrastructures publiques de la commune ?

- Oui
- Non
- Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....



7. Parmi les thèmes suivants, quels sont, pour vous, les besoins prioritaires pour l'amélioration du cadre de vie de Marsat ?

3 réponses possibles

- Transports en commun (RLV Mobilités)
- La tranquillité publique et/ou la sécurité
- L'entretien des espaces publics
- L'animation de la commune
- Les commerces et services de proximité
- La qualité de l'air
- Le calme
- Les espaces verts
- La circulation automobile
- Ne sait pas
- Autre :

8. Selon vous, manque-t-il quelque chose au projet "Cœur de Marsat" ?

.....
.....
.....
.....



9. Quels équipements publics seraient à privilégier sur cet espace ?

3 réponses possibles

- Un équipement sportif
- Un espace pour les jeunes
- Un espace social (permanence du CCAS)
- Un espace de convivialité et de commerce (commerce multi-services)
- Un équipement culturel
- Un équipement médical



10. Quels usages souhaiteriez-vous pouvoir réaliser dans cet espace public ?

3 réponses possibles

- Se détendre
- Se retrouver entre amis/famille
- Se restaurer
- Se promener
- Jouer
- Faire du sport
- Autre :



11. Pensez-vous qu'un équipement regroupant en un même lieu des professionnels de santé puisse être intéressant à Marsat ?

- Oui
- Non
- Souhaitez-vous préciser pourquoi ?

.....
.....
.....
.....



12. Si un café/commerce multi-services était construit, le fréquenteriez-vous ?

- Oui
- Non
- autre
- Souhaitez-vous préciser pourquoi ?

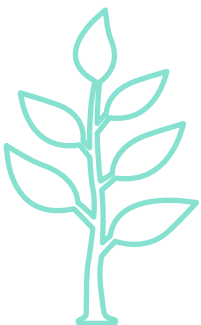
.....
.....
.....
.....



13. Le projet se construira sur un temps nécessairement long. En attendant quels aménagements transitoires pourraient voir le jour ?

- Des jardins collectifs
- Un espace naturel
- Un parcours de santé
- autre

.....
.....



QUESTIONNAIRE RÉALISÉ dans le cadre du stage de Sylvio, étudiant en première année de Master Gestion des Territoires et Développement Local à l'Université Clermont Auvergne.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !